



CT DSAC/OUEST du 20/03/2014

COMPTE-RENDU DE SEANCE

1/ Nomination d'un secrétaire adjoint

Marc Guillemot (SNICAC-SNNA-SNPACM/FO).

2/ Approbation du compte-rendu du dernier CT

Pas de remarques.

3/ Décision modificative de la décision portant organisation de la DSAC/Ouest

Lecture faite par le Directeur du projet d'arrêté de réorganisation des DSAC voté en CT DSAC (cet arrêté modifie celui du 19 décembre 2008 portant organisation de la DSAC).

A la question de l'UNSA, l'article 6 sur la « mission » chargée du suivi de l'aéroport à NDDL devra être modifié sur la sémantique utilisée notamment et sur les précisions qui devront être apportées sur le rapport hiérarchique avec la direction de la DSAC/ouest. Ce point sera examiné lors du prochain CT après que notamment le délégué PDL ait été averti. Unanimité des OS pour revoir cet article.

Le Directeur rappelle qu'un poste Chargé de mission a été créé (et pourvu) auprès de la chef du Département DSR. Et que le poste de chargé de mission auprès du Directeur est pourvu aussi.

La date de parution de ce texte est fonction de la date des CT locaux qui s'étalent jusqu'au début avril (et le 14 avril pour la DSAC/NE). Tout sera signé en même temps par Florence ROUSSE, puis parution au JO après. Il faudra rédiger une déclinaison locale.

Vote :

Pour : CGT (1) et CFDT (1)

Abstention : FO (2)

Contre : UNSA (2)

FO signataire du protocole n'a jamais cautionné les fermetures de délégations, protocole ou pas, et désapprouve la transformation des délégations en antennes avant que les organisations cibles des DSAC-IR ne soient connues, FO marque son désaccord par son abstention.

4/ Questions diverses :

Pas de questions.